



CLUB LAÏQUE COLOMBELLOIS

ATHLETISME – BALADE DETENTE – CYCLOTOURISME –
FOOTBALL – GYMNASTIQUE – NATATION – SPORTS & LOISIRS

5, rue Raymond Cosson, 14460 Colombelles

Tél. : 06 25 59 66 48

Courriel : clcathletisme@gmail.com



CL COLOMBELLOIS
ATHLETISME

SAISON 2021-2022

NOM : Prénom :

Sexe : F M Date et lieu de naissance :/...../..... à

Adresse complète :

Code postal et ville :

E-mail (obligatoire) :

Numéro de téléphone (fixe et/ou portable) :

- Type de licence choisie : Licence Athlé compétition (70 €)
 Licence Athlé loisirs (45 €)
 Licence Athlé découverte/jeune enfant (35 €)

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du sport)

- Pour les licences Athlé compétition, Athlé entreprise et Athlé running, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la licence ;
- Pour les licences Athlé santé, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la licence ;
- Dans la cadre d'un renouvellement de licence et dans les conditions prévues par le Code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical ;
- Pour la prise d'une première licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale peut attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du sport, de présenter un certificat médical.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation :

- Conformément à l'article R 232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang ;
- En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Assurances : (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L 321-6 du Code du sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de la MAIF, assureur :

- aux clubs : une assurance Responsabilité civile garantissant la responsabilité du club et du licencié au prix de 0,26 € TTC (inclus dans le coût de la licence). Un club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la Fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L 3221-1 du Code du sport) ;
- aux licenciés : une assurance Individuelle accident de base et Assistance couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme au prix de 0,7 € TTC (inclus dans le coût la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle accident et Assistance proposée ;

Je refuse l'assurance Individuelle accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique.

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre.

Loi Informatique et libertés :

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation).

Date et signature du licencié : (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)